

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mémento

Mairie de Billio

Secrétaires : Jennifer Dubrulle
Caroline Vila

Tél : 02 97 42 28 18

Mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
13h30 à 17h00

Jeudi : Fermée

**Rappel : la mairie n'est pas ouverte
au public le matin**

**Fermeture exceptionnelle mercredi
7 avril 2021**



Urgences

Médecin de garde : 02 97 68 42 42

Pharmacie : 3237

Pompiers : 18

Urgences médicales : 15

Police : 17

Cabinet infirmier : 02 97 42 21 89



Téléphones utiles

SAAD : 06 88 87 52 24

plumelec@admr56.com

ADMR : 02 97 42 30 05

ssiadplumelec@admr56.com

**AMPER (Association Mandataire
et Prestataire de services pour
l'Emploi en milieu Rural)**

Service à la personne et à domicile en
Morbihan

Contact Marie-Ange Dufaud
Antenne de St-Jean-Brévelay
27 rue de Rennes

02 97 61 45 85

amper.stjeanbrevelay@msa-
services.fr



Messe à Billio

le dimanche 18 avril à 9h30



N'hésitez pas à liker la page
Facebook de Billio



Steph Pizzas sera présent le
vendredi 02 avril

Mise en valeur de « la Bonne Fontaine »

Vous avez pu lire dans la presse locale que le chantier de mise en valeur de la "Bonne Fontaine" a permis la découverte d'un batracien géant.

Le Centre Régional d'Histoire Naturelle s'intéresse à cette découverte et enlèvera ce spécimen à des fins d'études dans son laboratoire.

Il ne vous reste que quelques jours pour l'admirer dans son milieu naturel à la "Bonne Fontaine".



Elections départementales et régionales

Les élections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin prochain. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 07 mai 2021.

Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

L'INSEE, en partenariat avec le SSMI, réalise du 19 avril au 26 juin 2021 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. **Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.**



VIE ASSOCIATIVE



APEL du RPI Billio-Guéhenno

**Prévue le dimanche 11 avril, « la randonnée des
épouvantails » est annulée, elle sera reportée à une
date ultérieure**

Malgré tout, le concours organisé pour élire les 3 plus beaux, les plus originaux, les plus amusants épouvantails...est maintenu. Par la suite vous pourrez les admirer sur différents sites des deux communes.



Football Club Billiotais

Le club organise un repas à emporter le samedi midi 10 avril.

Il vous est proposé du poulet basquaise ou rougail saucisse fromagerie pâtisserie au prix de 9 euros.

Merci de réserver au bar l'Oasis
Ou par téléphone au 02 97 42 28 17



BILLIO

SAMEDI 10 AVRIL



REPAS A EMPORTER

Organisé par

FC BILLIO

9€

Poulet Basquaise ou Rougail Saucisses
-fromage et dattes

Par RESERVATION Uniquement au bar L'Oasis
ou par téléphone au 02 97 42 28 17
Jusqu'au 31 mars

Distribution de 11h à 13h30 à la Salle Communale

BOLLIVIER - BOUILLON
CANTONNIERE SANDON
KALÉRIE et Christian LE PAVES
BOUTICHERIE
SANTONNIERE
Distribution de 11h à 13h30 à la Salle Communale

Lutte contre les frelons asiatiques

De février à mai, c'est la saison pour piéger les fondatrices, c'est-à-dire les reines des frelons asiatiques. Le piégeage constitue une des deux actions prioritaires en matière de lutte contre le frelon asiatique. Bien conduit, il est aujourd'hui le moyen le plus efficace de régulation de la population.



Piégeage des reines de frelon asiatique : un calendrier précis à respecter

À la sortie de l'hivernage, les reines des frelons asiatiques ont besoin d'énergie, elles se mettent à la recherche de sucre. C'est le moment de commencer le piégeage. Il faut toutefois respecter le calendrier suivant :

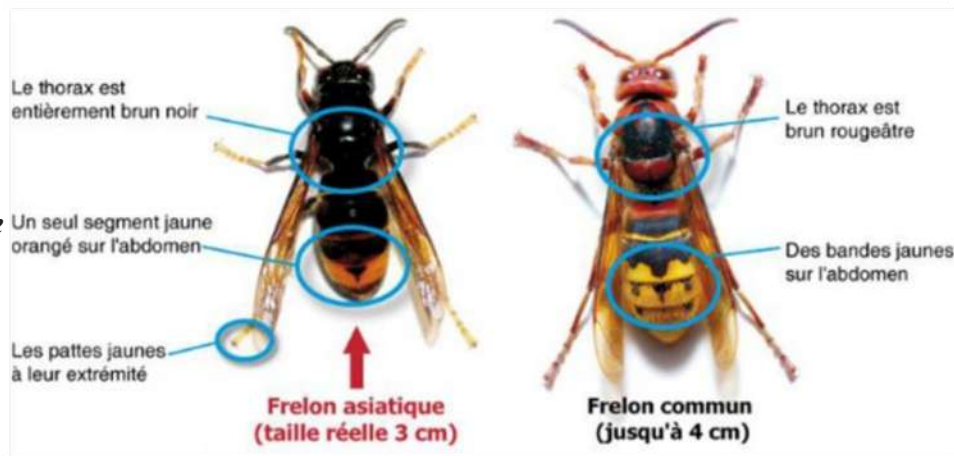
De la mi-février à la fin mars, le piégeage doit être pratiqué à proximité des nids de l'année précédente. Il est très important de limiter la capture à ces zones afin d'éviter de piéger d'autres insectes.

En avril, mai et jusqu'à la mi-juin, le piégeage doit être étendu sur les sites attractifs tels que le rucher, les tas de hausses, le compost, les lieux de stockage des fruits et légumes, les déchèteries... Tout le monde a un rôle à jouer !

Pour être efficace les pièges doivent être installés entre 0.50 et 1.50m.

Le piégeage des fondatrices : une technique simple et efficace

Le piège peut être réalisé facilement avec une bouteille en plastique. Les appâts suivants apportent de bons résultats : vin blanc (répulsif pour les abeilles) + bière + sirop de cassis ou de framboise



Télévision en panne

Depuis plusieurs jours, des milliers de foyers sont privés de dix chaînes dont celles des groupes TF1 et M6 cela en raison d'un dysfonctionnement observé sur l'émetteur de Moustoir-Ac qui dessert une grande partie du département. Le problème pourrait mettre plusieurs jours à se régler.



Nouveau à Billio

Ô Couleurs des Saveurs vous propose du vendredi au dimanche sur réservation ses plats Franco Sénégalais Pour plus d'infos retrouvez Thérèse sur sa page facebook



Appel aux dons

Les membres de la commission environnement et embellissement font appel à vos dons : si vous possédez des palettes de bois, des fonds de pots de peinture non utilisés, des planches de bois...la commission est à la recherche des ces biens pour organiser des ateliers, dans lesquels vous pourrez participer. Contacter la mairie ou Adrien 06 42 84 00 91

Redevance ordures ménagères

Les redevances 2021 des ordures ménagères vont arriver dans les prochains jours pour la commune de Billio.

Pour le traitement des réclamations :

Par oral et/ou par contact téléphonique : Aucune modification ne sera prise en compte (*sans justificatifs : pas de modification de la facturation*)

Par voie postale : merci de nous adresser, le formulaire type ou la facture, **accompagnés des justificatifs de modification**

Par voie électronique : adresser un courriel avec les coordonnées du redevable, **accompagné des justificatifs de modification**, à l'adresse suivantes : reom@cmc.bzh

La date limite de paiement, pour cette année, est le **23 avril 2021**.

Pour rappel, les usagers peuvent payer en espèces (*maximum 300€*) ou en carte bancaire chez les buralistes agréés (*pas de paiement par chèque*) via le **Datamatrix**

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à me contacter.

Brigitte PERRON Chargée de redevance

27, rue de Rennes 56660 Saint-Jean-Brévelay
Tél. : 02 97 60 43 42 reom@cmc.bzh

reom@cmc.bzh

